

La Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse



Sommaire

Vie municipale

p 2

Elections municipales

p 4

Ecole des 4 montagnes

p 6

Retour sur ...

p 7

Vie associative et culturelle

p 10

Vie intercommunale

p 12

Emplois d'été

p 13

Agenda & numéros utiles

p 14

édito

Chers Chartroussins,

Une nouvelle entreprise, Ultime Sport, vient de s'installer à Saint-Pierre-de-Chartreuse, dans les locaux en location de la Communauté de Communes (précédemment occupés par la Fabrique du Ski), afin d'assurer son développement. Depuis 3 ans, Ultime Sport est spécialisée dans les médailles et trophées de course (plus de 100.000 médailles et trophées par an), pour une clientèle de trails, marathons, et autres courses à obstacles. Dotée de deux machines laser de haute précision, Ultime Sport est devenue un acteur majeur dans la fabrication de médailles personnalisées en bois gravées. La PME familiale s'est également développée vers d'autres axes produits spécifiques tels que des articles textiles pour les organisateurs de courses, trophées d'entreprise. Depuis sa création, Ultime Sport fabrique une partie importante de ses productions en France. En croissance constante depuis 3 ans, Ultime Sport vise une forte croissance ces prochaines années, et ambitionne de devenir le leader français dans la fourniture d'une offre de service complète aux organisateurs de course. En termes d'emploi local, Ultime Sport comptera 5-6 salariés à court terme, et ambitionne le double d'ici 2-3 ans. Ceci a ainsi permis de sauver certains emplois suite aux licenciements récents au sein de l'atelier de production Rossignol-Raidlight.

Afin de ne pas perdre de temps dans la mise en œuvre de la Maison de Santé dans le bâtiment de l'Ancienne mairie, très attendue par les professionnels de santé et les habitants, la Commune a lancé le 24 février dernier la consultation pour recruter un architecte maître d'œuvre, pour la définition précise du projet et le suivi de la réalisation des travaux.

Ce projet, soutenu financièrement par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé, sera aussi l'opportunité de commencer la rénovation du bâtiment (réfection de la toiture, changement du système de chauffage avec l'objectif de développer une chaudière bois, étanchéité de la plateforme de la salle des fêtes, rénovation des installations électriques, ...).

Dimanche 15 mars prochain se tiendront des élections municipales, pour le mandat 2020-2026. Deux bureaux de vote seront ouverts, de 8h à 18h, à la mairie et à la cantine de l'école de Saint-Hugues. Deux listes sont candidates. Il n'y aura donc qu'un seul tour. Attention, il s'agit d'une élection au « scrutin de liste » (proportionnelle avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête), le panachage est donc interdit. Votre participation, par le vote, à cette élection est déterminante. L'enjeu est important pour la vie locale, pour notre Commune, pour notre territoire du Cœur de Chartreuse. Un dossier détaillé sur ces élections, communales et intercommunales figure dans la présente Lettre.

Enfin, je profite de cet édito pour remercier chaleureusement Christian Maffre, Maurice Gonnard, Pascal Bertrand, Fabienne Decoret, Jean-Paul Plaisantin, Marion Bonnerat et Margaux Soyeux pour leur investissement pour notre Commune ces trois années en tant que conseillers municipaux. Pour certains, leur investissement a été majeur et la Commune leur en sera longtemps reconnaissante.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Par mesure d'économie, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 mars 2020

Piscine municipale

Dans le cadre de la remise en état et revalorisation du site de la Diat, la Commune réalisera au printemps prochain la réfection complète du bassin de la piscine municipale et de son étanchéité, pour un montant de 84 550.00 € HT. Pour ce projet, nous bénéficierons de subventions de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Ces travaux permettront de pérenniser cet équipement devenu très vétuste, de réduire les coûts annuels d'entretien, d'améliorer le confort des visiteurs et enfin de diminuer considérablement la facture annuelle d'eau et d'électricité.

Aménagements du Plan de Ville

Deux nouvelles délibérations ont été prises pour ajuster le plan de financement du projet d'aménagement du Plan de Ville et solliciter une subvention plus importante de la Région Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que faire prendre en charge par la Communauté de Communes et le Parc de Chartreuse le coût des déviations de réseaux enterrés. L'objectif pour la Commune est bien de minimiser la part d'autofinancement de ce projet à hauteur des 20 % minimum imposés. Pour rappel, le bâtiment de Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sera entièrement financé par la Communauté de Communes et le Parc de Chartreuse (plus de 3 millions d'euros), sans apport de notre Commune.

Subventions 2020 aux Associations locales

Le Conseil municipal a validé les subventions aux Associations locales pour l'année 2020 :

Association	Subvention de fonctionnement	Soutien à un évènement	Subvention totale
Charmant Som Gym	1 500 €	1 000 €	2 500 €
Ski Nordique Chartrousin	2 500 €		2 500 €
Chartreuse Nordique		500 €	500 €
Club des Sports	2 500 €	500 €	3 000 €
Chartreuse Sport Nature	1 000 €		1 000 €
Les Artistes de Chartreuse	500 €	150 €	650 €
Au Pied de La Cuche	1 000 €		1 000 €
Bruits de Court	1 000 €		1 000 €
Les Amis de St Hugues et Arcabas	500 €	500 €	1 000 €
Les Endimanchés	4 000 €		4 000 €
Photosom		300 €	300 €
Pic Livre	500 €	500 €	1 000 €
Les Amis du Parc	500 €	100 €	600 €
Amicale des Pompiers		1 500 €	1 500 €
Union des Commerçants de Chartreuse		1 500 €	1 500 €
Radio Couleur Chartreuse	500 €	1 000 €	1 500 €
MONTANT TOTAL			23 550 €

Retour sur les principales décisions du Conseil Syndical du Parc naturel régional de Chartreuse du 27 février 2020

Jeudi 27 février 2020 s'est réuni, à Saint-Joseph de Rivière, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, sous la présidence de Dominique Escaron, Président du Parc.

Ce Comité Syndical a eu pour objet dans un premier temps le vote des débats d'orientations budgétaires du Parc ainsi que de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse pour l'année 2020 et dans un second temps le vote des comptes administratifs et de gestion et les budgets. C'était aussi l'occasion de valider le projet de charte et mise en œuvre du projet de maison du Parc.

• Maison du Parc de Chartreuse

Les élus du Parc ont validé à l'unanimité le lancement du projet de construction d'un bâtiment commun de Maison du Parc de Chartreuse / Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville à Saint Pierre de Chartreuse, avec la satisfaction que ce projet sorte enfin. Ce projet, qui rentre ainsi maintenant en phase opérationnelle, fait suite à de très nombreuses années d'études et d'incertitudes quant à sa réalisation effective. Il est le fruit d'un dialogue réussi ces deux dernières années, entre le Parc, la Communauté de Communes et la Municipalité de Saint-Pierre de Chartreuse. La concrétisation de ce projet est l'occasion de réaffirmer Saint-Pierre de Chartreuse comme le cœur touristique du territoire de Chartreuse.



Le contenu détaillé des délibérations prises lors du Conseil municipal du 4 mars 2020 est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune :

www.saintpierredechartreuse.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES LES 15 ET 22 MARS 2020



JE VOTE DANS UNE COMMUNE
DE + DE 1000 HABITANTS

Sur le même bulletin de vote figurent les candidats au **conseil municipal** et, parmi eux, ceux qui souhaitent aussi siéger au **conseil communautaire ou métropolitain**.

LE BULLETIN DE VOTE* COMPORTE **2 LISTES PARITAIRES** (femme/homme)

L'équipe
candidate
aux élections
municipales.



Les membres de cette
équipe qui sont aussi
candidats pour siéger
au conseil communautaire
ou métropolitain.

Il ne faut ni ajouter, ni rayer de noms.
Le bulletin serait considéré comme nul.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires ou métropolitains sont élus au **suffrage universel direct**, en même temps que les conseillers municipaux, pour 6 ans.



POUR PLUS D'INFORMATIONS → www.adcf.org

* Hors métropole du Grand Lyon

Elections municipales

Le scrutin - Elections municipales et intercommunales Mars 2020

Depuis de nombreuses années, l'intercommunalité s'est généralisée. Depuis 2014, toutes les communes sont obligatoirement rattachées à une intercommunalité. Aujourd'hui, 34 966 communes font partie des 1 259 communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles de France.

Les communautés gèrent un nombre croissant de services publics locaux et sont à l'origine d'importants projets pour leur territoire, tant dans le domaine du développement économique, de l'aménagement du territoire, des ordures, du tourisme, de l'habitat, de l'action sociale ou encore de la voirie.

Notre commune est membre de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, issue de la fusion en janvier 2014 des 3 communautés de communes : Chartreuse-Guiers, des Entremonts, et de Mont Beauvoir.

La communauté de Communes Cœur de Chartreuse regroupe 17 communes (7 en Isère et 10 en Savoie), s'étend sur environ 357 km² et compte une population permanente de 16 815 habitants.

Les communes ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale en plus des compétences obligatoires imposées par la loi.

Ainsi les compétences de la Communauté Cœur de Chartreuse sont :

- Au titre des compétences obligatoires :
 - Aménagement de l'espace communautaire (réalisation de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, mise en œuvre d'une consultance architecturale, élaboration et mise en œuvre du PLUi)
 - Développement économique (industrie, artisanat, commerce, activités tertiaires, agriculture, forêt et filière bois, tourisme)
- Au titre des compétences optionnelles :
 - Environnement et cadre de vie (déchets, assainissement non collectif, habitat et logement, patrimoine communautaire)
 - Aménagement de l'espace (construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et culturels, transports et déplacements)
 - Enfance et jeunesse (locaux d'accueil de la petite enfance, organisation du Bébébus et du relais d'assistantes maternelles intercommunal, accueil de loisirs)
- Au titre des compétences facultatives :
 - Soutien aux activités et événements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
 - Aménagement, gestion et entretien de la station-service à Saint-Pierre d'Entremont
 - Réseaux et services locaux de communication électroniques au sens de l'article L 1425-1 du Code des collectivités territoriales

Depuis 2014, les élus intercommunaux sont élus au suffrage universel lors des élections municipales dans les communes de plus de 1 000 habitants.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les élus intercommunaux sont automatiquement le maire, le premier adjoint, et ainsi de suite en fonction du nombre d'élus intercommunaux de la commune.

Ainsi, les élections de mars 2020 seront bien communales ET intercommunales.

MA COMMUNE COMPTE PLUS DE 1 000 HABITANTS

Depuis 2014, le bulletin de vote dans les communes de plus de 1 000 habitants comprend deux listes côte-à-côte : la liste de l'équipe candidate aux élections municipales et la liste des membres de cette équipe candidats à l'élection intercommunale.

L'élection des conseillers communautaires directement par les citoyens concerne les communes de plus de 1 000 habitants, où les électeurs votent pour la liste d'une équipe candidate. Cette équipe ne peut être candidate aux seules élections municipales. Chaque équipe candidate doit proposer un bulletin de vote unique, sur lequel figurent deux listes de noms, l'une pour les candidats au conseil municipal, l'autre pour ceux qui parmi eux sont candidats au conseil communautaire.

Les candidats au conseil communautaire sont obligatoirement aussi des candidats au conseil municipal : les conseillers communautaires sont donc obligatoirement des élus du conseil municipal. Ce système de bulletin à double liste souligne le lien qui unit conseils municipaux et conseil communautaire.

L'électeur devra choisir un seul bulletin de vote et votera en même temps pour une équipe municipale et communautaire.

LE VOTE, ET APRES ?

Quel que soit le nombre d'habitants : l'installation du conseil communautaire

Les élections seront suivies, dans un délai de quatre semaines au maximum, de l'installation du conseil communautaire, composés de conseillers élus soit directement par les électeurs, soit indirectement, en fonction de la taille de leur commune d'origine. C'est alors que seront désignés les membres de l'exécutif communautaire, le président et les vice-présidents. Le nombre de vice-présidents ne peut excéder 20 % (ou 30 % si une délibération est adoptée en ce sens) du nombre de conseillers communautaires, et ne peut être supérieur à quinze.

Ecole des 4 montagnes

Calendrier du Bon Moment Projet intergénérationnel

Voici ci-dessous des explications sur les différentes activités des bons moments les jeudis de 16h30 à 18h.

Jeudi 13 février : Danses traditionnelles, avec Bernard, Nadine, Jenny et Livio. Les enfants pourront apprendre ou redanser des chorégraphies (danse des bestioles, Jean Petit qui danse, chouette et hibou, badoise, la danse du loup, cercle circassien et chapeloise).

Jeudi 12 mars : Jeux et mises en situation avec Jean-Luc et d'autres pompiers autour des gestes et des premiers secours.
Jeudi 26 mars : Animation au Musée Arcabas en Chartreuse à St Hugues (en cours d'élaboration).

Jeudi 9 avril : Visite de la savonnerie « Fleurs de Lyne » à St Pierre de Chartreuse.

Jeudi 14 mai : Atelier bois avec Emy Wood création.

Jeudi 28 mai : Musique (présentation de différents instruments) avec Stéphanie la maman de Camille et Romàn.
Jeudi 4 juin : Création d'une fleur en tissu (pour la fête des mères ou pour soi-même).

Jeudi 11 juin : Chants et comptines en Italien avec Monique, Livio et Nadine.

L'année scolaire se terminera par un grand bal (date à déterminer), ce sera donc l'occasion de vous présenter les danses traditionnelles, de chanter en français et en Italien...

Pour les « anciens » sachez que le mardi vous pouvez venir à partir de 16h30 pour goûter et partager une activité avec les enfants. Si vous voulez nous proposer quelque chose de particulier, faites-le nous savoir.

Pour les parents, merci de bien inscrire vos enfants sur le portail famille sur la case « bon moment », pour certaines activités, les places sont limitées.

Eve Sartori
Pour l'équipe du Périscolaire



Quoi ?

La volonté pour l'équipe (municipale et périscolaire), pour les enfants et pour les « anciens » de continuer le projet intergénérationnel.

Le « Bon moment » est un temps d'activité dans le même prolongement que les TAP.

Qui ?

Il est organisé par les animatrices du périscolaire pour les enfants (à partir du CP) et les « anciens ».

Où ?

Au périscolaire de l'école des 4 montagnes



Quand ?

Deux jeudis par mois de 16h30 à 18h, les horaires pourront varier en fonction de l'activité.

Comment ?

Les activités seront animées soit par des intervenants du territoire, soit par les « anciens » volontaires comme les années précédentes, soit par les animatrices du périscolaire.

Vous pouvez inscrire vos enfants sur le portail famille case « bon moment ».

Combien ?

Le tarif pour participer au bon moment est en fonction du quotient familial. Il correspond au même tarif que le périscolaire de 16h30 à 17h30.

Pourquoi ?

Nous pensons que la création de liens entre les « anciens » et les enfants du village est une nécessité pour l'avenir de chacun.

☛ Le mardi soir nous accueillons aussi les « anciens » au périscolaire pour jouer avec nous !



En avant pour une nouvelle année !



C'est quoi le « BON MOMENT »



Retour sur ...

Le Ski Nordique Chartreuse a représenté la France au Moscow Region Biathlon Open Club en février 2020



Nous voilà de retour après notre semaine en Russie. Nous étions 11 garçons et filles de 11-12 ans du Ski Nordique Chartrousin à avoir la chance d'aller représenter la France sur une semaine de compétition de biathlon à Moscou.

Avant de partir, nous avons fait une petite opération de compensation carbone en récoltant des bouteilles en verre qui pourraient être réutilisées sans recyclage.

Nous sommes partis le dimanche 9 février pour arriver le soir à Moscou. La journée fut très longue mais notre coach Rémi avait toujours des idées très marrantes pour ne pas s'ennuyer à l'aéroport (gainage, remonter les escalators à l'envers, faire des relais et rigoler).

En arrivant en Russie, tout était blanc. Le premier jour, nous nous sommes entraînés car notre première course de biathlon était le lendemain. Les enfants russes avaient déjà une carabine à 12 ans !!! alors qu'en France on les a vers 15 ans. Pendant ce séjour 3 épreuves étaient prévues : 2 épreuves individuelles et un relais.

Notre première course a commencé par une cérémonie d'ouverture. Tous les drapeaux défilaient. Nous étions très fiers de représenter la France, dans nos combinaisons de la Chartreuse. L'organisation était impressionnante, nous étions filmés comme en coupe du monde et tout le monde voulait prendre en photo les français. Quelle belle surprise que d'avoir gagné une énorme coupe car nous terminons meilleure nation étrangère tous résultats confondus (fille, garçon, individuel, relais).

Pendant ce séjour nous n'avons pas fait que du ski ; un jour nous avons visité Moscou. Et puis nous avons fait des rencontres formidables, notamment avec une équipe de Biélorussie, avec qui nous avons parlé avec Google traduction. C'était incroyable de pouvoir partager ces moments alors que nos langues sont tellement différentes ! A la fin de la semaine, nous avons échangé nos bonnets.

Petit point culinaire : les russes ne savent pas manger ! Nous mangions pâtes et saucisses « chimiques » du matin au soir !! Quelle joie de retrouver fruits, légumes, et produits laitiers en rentrant.

Nous revenons des étoiles plein les yeux de tant de belles découvertes et nous remercions particulièrement tous ceux qui nous ont permis de vivre cette belle aventure. Nous sommes prêts à repartir !

Juliette et Arthur



VERNISSAGE ARTISTIQUE DE LA SALLE DES ARTS LES SAVOIRS FAIRE DE NOTRE VILLAGE EXPOSÉS

A l'issue de la rénovation de la salle des Arts par quelques bénévoles de St Pierre de Chartreuse, l'idée d'un vernissage de la salle par une exposition artistique communale fit son chemin.

Et la date fût fixée au week-end du 15 et 16 février.

Avec beaucoup d'enthousiasme, une trentaine de Chartroussins ont exposé leurs créations. D'une grande diversité, les œuvres présentées ont surpris de part leur qualité. Peinture, dessin, modelage, sculpture, broderie, arts graphiques, multimédia, photographie, vanerie, relooking et autres techniques créatives ont permis de découvrir les savoirs faire des talents locaux.

Les visiteurs venus nombreux ont apprécié cette initiative et c'est avec autant de bienveillance que de curiosité qu'ils ont arpenté l'exposition et commenté les œuvres.

C'est après quelques mots de notre maire et des organisateurs de ce moment convivial que les présents se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et ont trinqué à la santé de la salle des Arts, des créateurs réunis et, qui sait, à la prochaine édition de cet événement chaleureux. Avis aux amateurs !

JF. Carliez et C.Perrin



La belle histoire du mois ...



... commence vers 1965, à l'hostellerie du Monastère de la Grande Chartreuse. Dom Poisson fait alors Cadeau à Sœur Odile et à son neveu, Yves Jullien, de deux tableaux qu'il ne souhaite plus conserver là.

Pendant toutes ces années, Monsieur Jullien les garde chez lui jusqu'à ce que récemment, faisant des recherches sur leur éventuelle valeur à la vente, il découvre que les deux tableaux figurent à l'inventaire des dépôts des œuvres d'art de l'Etat géré par le Ministère de la culture, qu'ils ont été placés en dépôt à St Pierre de Chartreuse en 1933 à l'époque où l'hostellerie accueillait des "intellectuels fatigués" (on les appelait aussi "les coucous" !), et qu'un récent récolement des collections (un inventaire) les considère comme perdus/volés !

Soucieux de ne pas conserver des œuvres qui par conséquent ne lui appartiennent pas, il les a confiées à la Mairie de St Pierre de Chartreuse, en attendant que les services de l'Etat viennent les récupérer.

Un grand merci à M. et Mme Jullien pour avoir fait la démarche de restituer ces tableaux, pour leur conscience et leur respect de notre patrimoine commun et - à titre personnel - pour la gentillesse de leur accueil lorsqu'ils nous les ont remis.

Dominique Julien

Plus de 100 participants aux 1^{res} Rencontres du tourisme en Cœur de Chartreuse

Communiqué de presse - Saint-Pierre-de-Chartreuse, le 8 février 2020



Organisée par l'Office de tourisme Cœur de Chartreuse en partenariat avec Chartreuse Tourisme, cette première édition a rassemblé hier plus de 100 acteurs du tourisme du territoire, parmi lesquels une trentaine d'hébergeurs, mais aussi des prestataires d'activités, commerçants, restaurateurs, artisans, producteurs, associations ou élus. Une nouvelle preuve du dynamisme de notre territoire sur le plan touristique !

Comprendre l'architecture du tourisme en Cœur de Chartreuse

Dans un premier temps, de courtes interviews ont permis de présenter les structures qui œuvrent au développement et à la promotion touristiques : Parc Naturel Régional de Chartreuse, Chartreuse Tourisme, Office de tourisme Cœur de Chartreuse et Communauté de communes Cœur de Chartreuse. Puis Cécile Lasio-Dürr, qui accueille chaque année plusieurs centaines de visiteurs dans ses cabanes insolites, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, a partagé son expérience. Enfin, Olivier Boursier s'est exprimé sur sa vision des fondamentaux de l'accueil, une expertise qu'il doit à sa double casquette : hébergeur à Villard-de-Lans, mais aussi gérant du bureau d'études Alp'Évasion, missionné par la communauté de communes pour l'accompagner dans la mise en place d'un tourisme quatre saisons.

Échanger pour faire germer de nouvelles idées pour le tourisme

Dans un deuxième temps, les participants ont été répartis par type d'activité. Au sein de quatre groupes différents, ils ont pu échanger sur les offres, les besoins, les idées de chacun, mais également sur les services de l'office de tourisme. Les discussions ont été productives, il a été pris bonne note des remarques, et les équipes se sont déjà mises au travail pour proposer de nouveaux projets et services.

Les Rencontres se sont achevées sur une note positive pour l'avenir touristique du Cœur de Chartreuse, et sur un buffet offert par l'office de tourisme. Un compte rendu de cette demi-journée sera communiqué d'ici quelques semaines. S'agissant du résultat d'un travail commun, chacun pourra en faire la demande. Les équipes de l'Office de tourisme Cœur de Chartreuse et de Chartreuse Tourisme tiennent à remercier chaleureusement tous les participants !

Informations pratiques

1^{res} Rencontres du tourisme en Cœur de Chartreuse
Jeudi 23 janvier 2020 de 9 h à 13 h
Entre-deux-Guiers (locaux de la Communauté de communes)

Contact presse

Laure Brévard
Office de tourisme Cœur de Chartreuse
qualite@coeurchartreuse-tourisme.com
04 76 88 62 08

SAMEDI 14 MARS - ST PIERRE DE CHARTREUSE



SAINT PATRICK
CONCERTS IRLANDAIS

LE PROGRAMME >>

SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE HIBOU GOURMAND AVEC L'ASSOCIATION LES PLATEAUX DE CHARTREUSE

LE PROGRAMME

ANIMATIONS

Gratuit

16h00 - Hibou Gourmand
Atelier chants Irlandais avec Tim O'Connor
17h30 - Dans la rue
Défilé à l'Irlandaise en musique

SOIRÉE CONCERTS

Entrée 6€

18h30 - Salle des fêtes
DECK-PROJECT
(les jumeaux Nico et Claude)
21h - Salle des fêtes
Tim O'Connor, Yvonne Casey, Bruno Kowalic
*Restauration sur place par l'association Les Plateaux de Chartreuse
Buvette par le Hibou Gourmand*

SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE HIBOU GOURMAND AVEC L'ASSOCIATION LES PLATEAUX DE CHARTREUSE
04 76 53 24 86



L'ATTRAPE-MOTS
Atelier d'écriture proposé par Pic Livre

JEUDI 26 MARS 2020
18h30 à 20h30
Aux Ateliers du Cucheron
Maison d'hôtes
au col du Cucheron

Faites votre cinéma !

Entrée libre | Nombre de participant · es limité
Inscription au 06 08 65 25 46 ou à lattrape-mots@mailo.com



En mars, L'attrape-mots s'associe à Bruit de Courts et à la fête du court-métrage pour un atelier d'écriture autour du cinéma !

Amusons-nous avec les codes du genre et inventons un court scénario !

Les productions seront partagées lors de la fête du court-métrage le samedi 28 mars à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Et pourquoi pas, imaginer la réalisation d'un court-métrage à partir d'un scénario ?

On vous attend jeudi 26 mars 2020 de 18h30 à 20h30 aux Ateliers du Cucheron.

Cet atelier est proposé par Pic Livre.

Pensez à vous inscrire au 06 08 65 25 46, le nombre de places est limité.

C'est gratuit et c'est pour tous, à partir de 15 ans.

Chacun-e peut apporter quelque chose à boire et/ou à grignoter.

Vie associative et culturelle



SAMEDI 28 MARS St Pierre de Chartreuse 18h à la Salle des Fêtes LA NUIT DU COURT MÉTRAGE

En partenariat avec notre bibliothèque, du coucher au lever du soleil.* Comme l'année passée, en début de soirée des films pour les petits sur les tapis, puis grignotages partagés, ensuite des programmes pour les 9-12 ans et en fin de soirée les films pour les plus grands. Et des surprises en cours de nuit !

Apportez vos coussins et vos charentaises et venez camper !

Repas partagé** / Buvette au profit de l'association.***

Participation aux frais libre.

* Sauf désertion du public !

** Merci de n'amener que des plats, pas de boisson.

*** Toute boisson sera impitoyablement confisquée et mise en vente à la buvette. AVIS !



LE PROGRAMME 2020 : PRÈS DE 40 ÉVÉNEMENTS dans 13 communes . plus de 100 heures de cinéma

Domessin

28 mars Centre culturel médiathèque - 10h00 - Séance de très courts métrages en famille. 04 76 37 23 14

Entre-Deux-Guiers

25 au 30 mars Bibliothèque - Séances à la demande aux heures d'ouverture : Lu 16h-18h30 / Me 10h-12h30 - 14h30-17h30 / Ve 16h-18h30 Sa de 10h00 à 12h30 - 04 76 66 03 86

29 mars Cinéma Le Montcelet - 14h30 - Public + 14 ans

Séance projection «En Haut de l'affiche» Des acteurs célèbres en format court.

29 mars Cinéma Le Montcelet - 16h30 - Ciné goûter jeune public

Entremont-le-Vieux

28 mars - 16h00 - Projection «Petit mais costaud» . Dès 3 ans
Librairie «Les Pages Libres» Epernay - 06 76 23 83 80

La Bridoire

27 mars - 20h30 - Soirée projection débat. Public + 14 ans
Avie Maison de Vie Locale, 35 Place de la Résistance - 09 53 16 14 80

Le-Pont de Beauvoisin

28 mars - 16h30 - Ciné/goûter - un moment convivial en famille - 7/10 ans
Agora Guiers Av Jean Jaurès Le Chalet / La Baronnie - 06 88 65 90 60

31 mars - 14h00 - Séance proposée par Isactys : «Où va le monde ?» .
+ 12ans - Salle du Parc - Mairie - 3bis Av Charles Gabriel Pravaz - 06 24 99 33 89

31 mars - 19h00 - Soirée de clôture et repas partagé - + 12ans
Agora Guiers Av. Jean Jaurès Le Chalet / La Baronnie - 06 88 65 90 60

Les Echelles

25 mars - 16h30 - Goûter / ciné - «Rendez-vous contes !» . + 7 ans
Salle des fêtes - place Francisque Viard - 06 10 87 64 06

26 mars - 19h30 - Ciné / buffet proposé par la mairie. «Planète durable»
+ 14 ans - Salle des fêtes - place Francisque Viard - 06 10 87 64 06

Novalaise

27 mars - 14h00 - Séance projection avec les résidents
EHPAD de Novalaise Place des 4 saisons - 04 79 26 41 90

27 mars - 18h00 - Ciné / buffet / chorale *Vocal'aise* proposé par
La communauté de communes du lac d'Aiguebelette - A partir de 5 ans

27 mars - 20h30 - Ciné sur le thème de l'environnement. + 14 ans
Salle polyvalente de Novalaise 5741F Ch. de la Courvaz - 04 79 44 34 47

St Béron

25 mars - 14h30 - «Histoire de luttés» suivi d'une discussion et d'un moment
convivial. + de 12 ans - Bibliothèque - 540 avenue de la gare - 04 76 31 10 35

St-Christophe-la-Grotte

31 mars - 15h00 - Séance de projections avec les résidents
EHPAD Béatrice - 04 79 36 62 79

St-Joseph-de-Rivière

25 au 30 mars Bibliothèque - Séances à la demande aux heures
d'ouverture : ma 16h-18h30 / me 15h-18h / sa 9h-12h - 04 76 06 21 37

St-Laurent-du-Pont

27 mars - 18h00 - Séance spéciale ados.
P.A.J. 4 pl. du Xème groupement - 04 76 06 44 23

29 mars - 14h30 - Séance dès 3 ans - 16h - Exclusivité cinéma 3 pro-
grammes + de 12 ans - 20h30 - Les grands acteurs se donnent au court. + de 14 ans
Cinéma Le Cartus - 95 place de l'Eglise - 04 76 55 22 98

St-Pierre-de-Chartreuse

25 mars - 15h-17h30 - Ciné et goûter offert en famille -
La Cabine - St Hugues - 04 76 88 67 19

27 mars - 19h30 - Ciné / repas sur réservation -
La Cabine - St Hugues - 04 76 88 67 19

28 mars - NUIT DU COURT - 18h30 au lendemain - Buffet partagé / bu-
vette - Salle des fêtes, place de la mairie - 06 31 18 33 51

St-Pierre-d'Entremont

29 mars - 14h à 17h30 - Projections jeune public

29 mars - 17h30 - Le dernier vermouth (avec Serge Papagali)
Salle notre Dame - 04 79 65 84 03



TOUTES LES INFOS SUR :
www.bruitsdecourt.org





En mars

Lettre d'information du projet Apprivoise ton écran

•Permanence d'accès aux droits

- Au CSPG animée par le CMP et le CD38 le mercredi de 15h à 16h30
- A la MSAP

•Des ateliers numériques

- Au CSPG
- A la MSAP

•Un cyber salon de thé

Le mercredi de 15h30 à 17h30
Au CSPG. Accompagnement pour l'utilisation des téléphones, tablettes, etc ...

•Un répare café pour vos petits appareils au CSPG

• CSPG : 04 76 55 40 80
Centre Social Pays du Guiers

• MSAP : 04 79 36 20 65
Maison de services au public

• CMP : 04 56 58 89 10
Centre Médico Psychologique



Pour tous

Les bénévoles sont chaleureusement attendus

Evénements

- Ciné enfants : SAMSAM

Saint Laurent du Pont

mercredi 4 mars 17h

vendredi 6 mars 17h

dimanche 8 mars 14h30

- Spectacle vidéo-musical

Narcisse présente «Toi tu te tais». *St Pierre d'Entremont*

Vendredi 20 mars 20h30

- «la nuit du court»

Présenté par Bruits de court

St pierre de chartreuse

Samedi 28 mars de 18h à 6h

Public selon tranche d'âge.



centre social
des pays du Guiers

ressources
initiatives
échanges



isère
LE DÉPARTEMENT

SERVICE CIVIQUE
Une école pour tous et un service de base

Carsat
Rhône-Alpes
Retraite
de Santé
au travail



Communiqué de presse

10^{ème} FORUM EMPLOIS D'ÉTÉ - pour les jeunes dès 18 ans -

Les éditions des années précédentes ont remporté un vif succès. Les Mairies de Voiron et Moirans, la Maison de l'Emploi, les PIJ de Voiron et Moirans et leurs partenaires renouvellent donc, cette année encore, l'opération **Forum Emploi d'été**.

Une seule date à retenir afin d'optimiser les possibilités d'emplois des jeunes :

**mercredi 25 mars 2020 de 10h à 17h
Salle des Fêtes de Voiron**

Les employeurs ayant besoin de personnels saisonniers ou de remplacement seront présents pour accueillir les jeunes, dès 18 ans, désireux d'occuper un emploi pour l'été 2020.

Accès libre – Venir avec des CV !

Contacts : Maison de l'Emploi 04 76 93 17 18
PIJ de Moirans 04 76 35 09 45
PIJ de Voiron 04 76 06 95 06 (du mardi au vendredi après midi)
Mairie de Voiron 04 76 67 27 37

**Nous vous serions reconnaissants d'annoncer cet événement.
Vous êtes bien entendu également conviés à y participer !**



Référente de l'action

Sylvie CELDRAN - Conseillère Emploi Formation
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
40 rue Mainssieux – CS 80363 - 38516 Voiron cedex
Tél. : 04 76 93 17 18 - Fax : 04 76 93 17 72
www.emploi-paysvoironnais.org

Contact Presse

Brigitte Herrmann
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
Tél. : 04 76 93 16 58
brigitte.herrmann@paysvoironnais.com

Maison
de l'Emploi
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

Calendrier Événements à venir

- **Samedi 14 mars**

Fête de la St-Patrick organisée par le Hibou Gourmand
Animations à partir de 16h
Concerts à la salle des fêtes à partir de 18h30

- **Dimanche 15 mars**

Elections municipales et intercommunales

- **Jeudi 26 mars**

Atelier d'écriture L'attrape-mot de Pic Livre
De 18h à 19h30 - Les Ateliers du Cucheron

- **Samedi 28 mars**

Nuit du Court métrage - Bruits de court
A partir de 18h30 et jusqu'à épuisement du public !
Salle des Fêtes



- **Dimanche 29 mars**

Concert de chants traditionnels par le groupe vocal "A tout bout' chants" - Musifolk
18h30 - Salle des Arts

- **Samedi 4 avril**

Théâtre "Les 2 frères et les Lions" - Pic Livre et la MC2 en tournée
19h30 - Salle des fêtes

- **Dimanche 5 avril**

Le pucier des couturières - Comité d'animation
De 9h à 18h - Salle des Fêtes

Retrouvez le programme des animations sur le site de
l'office de tourisme :
<https://chartreuse-tourisme.com/>

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce
calendrier : merci de nous transmettre les informations à
communication@saintpierredechartreuse.fr

Numéros Utiles

Mairie

04 76 88 60 18
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale

04 76 53 01 30
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Bibliothèque

04 76 50 34 81
Mercredi 10h-12h et 15h-17h
Samedi 10h-12h

Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

Cantine

04 38 02 05 52

Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

Les Clés de Chartreuse

06 33 08 63 20

Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

Covoiturage

<https://www.saintpierredechartreuse.fr/transports>

Centre Social

St Laurent du Pont
04 76 55 40 80

Infirmières Libérales

06 87 61 39 04

Kinésithérapeute

06 38 02 53 73

Médecin

Dr. Fanny Arnoux
04 76 56 73 80
06 03 99 56 30

Pharmacie

Dr. Sophie Mottet
04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade
06 23 44 72 54

Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114

Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse
04 76 66 81 74

Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse
04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse

St Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20

Déchèteries

Entre-deux-Guiers : Tel : 04 76 66 81 74

Mardi 8h-12h
Mercredi 8h-12h
Jeudi 10h-13h / 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 8h-12h / 13h-17h

St Pierre d'Entremont

Mardi 14h30-16h30
Samedi 9h-12h

Directeur de publication :

Stéphane Gusméoli

Responsable de la rédaction :

Stéphane Gusméoli

Conception, rédaction, envoi par email :
Dominique Julien

Crédits photos : Ski Nordique Chartreuse,
Christian Perrin, Eve Sartori